

# Formulaire de demande de carte de réductions

Cocher :  Jeune  Marama  Famille  Vistah



NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance (jour/mois/année) : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse : .....

BP : ..... Commune : ..... Ile : .....

E-mail : ..... Tél. : .....

## Informations complémentaires pour la carte Famille

NOM DU SECOND PARENT : \_\_\_\_\_

Prénom du second parent : \_\_\_\_\_

### ENFANTS :

1 : ..... \_\_\_\_\_

2 : ..... \_\_\_\_\_

3 : ..... \_\_\_\_\_

4 : ..... \_\_\_\_\_

5 : ..... \_\_\_\_\_

### A FOURNIR

	Type de demande (à cocher) →	<input type="checkbox"/> Adhésion	<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Duplicata
Toutes les cartes	<input type="checkbox"/> 1 Carte nationale d'identité valide ou Passeport valide (1 par parent pour la carte Famille)	X	X	X
	<input type="checkbox"/> 1 Copie de la pièce d'identité présentée (1 par parent pour la carte Famille)	X		
	1 Photo d'identité originale récente (pour la carte Famille, <input type="checkbox"/> 1 d'un des parents si 1 carte souhaitée ou 1 par parent si 2 cartes souhaitées)	X	X	X
<b>Autres pièces à fournir :</b>				
Carte Vistah	<input type="checkbox"/> 1 Justificatif de résidence original de moins de 3 mois	X	X	
Carte Famille	<input type="checkbox"/> 1 Acte de naissance original par enfant ou livret de famille + 1 copie	X		
	<input type="checkbox"/> 1 Certificat de vie à charge original par enfant si les parents ne sont pas les parents biologiques.	X	X	
	<input type="checkbox"/> Pour les familles recomposées : 1 acte de mariage ou certificat de concubinage original de moins de 3 mois ou attestation des concubins de moins de 3 mois validée par la Mairie	X	X	
PRIX *	Jeune / Marama / Vistah	2 500 CFP		1 000 CFP
	Famille	3 500 CFP		

### LIRE ATTENTIVEMENT

Les conditions générales liées à l'obtention et à l'utilisation des cartes de réductions Air Tahiti sont mentionnées au verso du présent formulaire. Ces conditions sont susceptibles de modifications. Les conditions à jour figurent sur le site internet de la compagnie. La signature de cette demande implique l'acceptation de ces conditions.

Fait à ....., le .....

Signature du passager avec la mention " Lu et approuvé " manuscrite

Signature de l'agent attestant du contrôle des informations mentionnées ci-dessus et des pièces originales présentées.

### RÉSERVÉ À AIR TAHITI

Numéro attribué : **C** ..... Carte valable jusqu'au : .....

Règlement de la carte par :  Espèces  Chèque  CC

Date et visa de l'agent Air Tahiti : .....

# LES CARTES AIR TAHITI

1. Les cartes de réductions Air Tahiti sont nominatives, incessibles et limitées dans le temps.
2. Les avantages liés à la carte sont réservés exclusivement à son titulaire.
3. Seules les personnes ci-dessous peuvent obtenir une carte de réductions Air Tahiti :

Carte JEUNE	Carte MARAMA	Carte FAMILLE	Carte VISTAH
Personne âgée de 12 à moins de 25 ans	Personne âgée de 60 ans et plus	Parent(s) et leur(s) enfant(s) de moins de 16 ans	Résident d'une île de Polynésie Française autre que Tahiti
Ces personnes doivent être présentes physiquement en Polynésie française lors de la demande de carte de réductions Air Tahiti			

4. L'attribution d'une carte de réductions Air Tahiti est acceptée si :
  - le formulaire de demande de carte est dûment et lisiblement rempli,
  - les pièces justificatives originales demandées par la compagnie et les photocopies sont fournies,
  - le prix de la carte est acquitté.
5. Les titulaires de carte "Vistah" des îles de Huahine, Raiatea, Bora Bora et Rangiroa voyageant au tarif "Vistah" peuvent par ailleurs, bénéficier d'avantages liés à la franchise bagages sur certains trajets.
6. La durée de validité des cartes de réductions est limitée dans le temps et est également conditionnée aux critères d'éligibilité requis.
7. Air Tahiti se réserve le droit de modifier sans préavis les conditions d'attribution des cartes de réductions ainsi que les pièces justificatives à fournir.
8. Une carte perdue est non remboursable. Une nouvelle demande et le paiement associé devront être effectués.
9. En cas de perte de la carte, aucun billet de passage à un tarif "Cartes" Air Tahiti ne pourra être délivré jusqu'à l'acquisition d'une nouvelle carte. Délai d'émission de la carte : 3 jours ouvrables minimum pour les demandes faites directement à l'agence Air Tahiti Papeete ; 15 jours ouvrables minimum pour les demandes de carte faites auprès des autres points de vente.
10. Air Tahiti se réserve le droit de supprimer sans préavis tout avantage lié à la détention d'une carte à toute personne qui aurait utilisé frauduleusement ladite carte, fait de fausses déclarations et/ou ne respecterait pas les conditions générales. La carte devra être restituée immédiatement.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DES TARIFS "CARTES"

1. Pour bénéficier des tarifs "Cartes", il faut être titulaire d'une carte de réductions Air Tahiti valide et être présent physiquement en Polynésie française lors de la réservation et de l'émission du billet.
2. Les tarifs "Cartes" correspondent à des niveaux de réductions applicables sur la base du plein tarif adulte aller simple hors taxes et redevances aéroport. Ils sont accordés selon les conditions et limitations énoncées ci-dessous.
3. Les tarifs "Cartes" sont applicables sur des trajets aller simple, à l'exception des tarifs "Vistah". Pour les tarifs "Vistah", le trajet doit être effectué au départ de l'île de résidence pour des voyages aller-retour vers Tahiti ou pour des circuits fermés à l'intérieur du même archipel. L'ensemble du circuit doit être réalisé sur Air Tahiti.
4. L'intégralité du voyage au tarif "Vistah" doit être réalisée dans une durée définie. Cette dernière est variable en fonction de l'île de résidence.
5. Plusieurs niveaux de réductions peuvent être disponibles en même temps sur un vol, avec pour chacun un nombre de sièges limité. Une fois ce nombre de sièges vendu, la réduction ne pourra plus être proposée ; un autre tarif sera applicable.
6. L'adhérent accepte, en souscrivant au programme de cartes de réductions, de recevoir également des messages à caractère promotionnel et/ou informatif. L'adhérent peut à tout moment demander à ne plus être contacté à des fins de marketing direct et dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant (en application de l'article 34 de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, dite Informatique et Libertés). Il pourra exercer ce droit en contactant nos services par courrier : Direction Commerciale Air Tahiti BP 314 - 98713 Papeete ou par e-mail à [direction.commerciale@airtahiti.pf](mailto:direction.commerciale@airtahiti.pf).

### **Conditions de réservation et d'achat du billet :**

7. Les réservations doivent se faire dans les classes de réservation associées aux tarifs "Cartes". Air Tahiti se réserve le droit de limiter les places disponibles dans les dites classes de réservation.
8. Lors de la réservation, le numéro et la validité de la carte de réductions devront être communiqués.
9. La carte de réductions devra être présentée lors de l'émission, à l'enregistrement, à l'embarquement et à tout moment du voyage sur demande du personnel Air Tahiti.
10. Sans la carte, le billet sera payé au tarif normal, sans possibilité de remboursement ultérieur.
11. L'achat de billet(s) OPEN (sans réservation) ou en liste d'attente, au tarif "Cartes" n'est pas autorisé. C'est le tarif normal qui sera appliqué.
12. L'émission d'un billet papier au tarif "Carte Vistah" n'est possible que dans l'île de résidence mentionnée sur la carte et sur présentation de celle-ci uniquement.

### **Validité :**

13. La durée du voyage au tarif "Cartes" peut être limitée dans le temps, renseignez-vous.
14. Les billets de passage aux tarifs "Cartes" devront être utilisés dans la limite de validité du tarif "Cartes", avant le terme de la carte, et dans tous les cas avant la fin de la validité du billet (les billets sont habituellement valables 1 an à compter de la date du premier voyage).
15. Les modifications d'une réservation effectuée aux tarifs "Cartes" ou d'un billet acheté aux tarifs "Cartes" sont soumises à certaines conditions et peuvent faire l'objet de frais. Renseignez-vous.
16. Le remboursement d'un billet acquis aux tarifs "Cartes" est également soumis à certaines conditions et fait l'objet de frais.
17. Les tarifs "Cartes" sont applicables pour les paiements par chèque, carte bancaire ou espèces uniquement.
18. Les tarifs "Cartes" ne sont pas cumulables entre eux ou avec d'autres tarifs Air Tahiti.
19. Si les conditions d'utilisation des tarifs "Cartes" n'étaient pas réunies, le billet pourra être revalorisé au plein tarif.
20. Air Tahiti se réserve le droit de modifier les conditions d'application des tarifs "Cartes", sans préavis et avec application immédiate.

La loi applicable est la loi française. Tout contentieux lié à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat sera soumis aux juridictions de ressort de Papeete qui sont les seules compétentes en la matière, à défaut de résolution amiable au préalable.

L'intégralité des conditions d'utilisation et de voyage liées à ces tarifs est disponible et à jour sur le site Air Tahiti [www.airtahiti.pf](http://www.airtahiti.pf).